quelques années on a cherché à restreindre ses effets, le principe

restait debout encore.

« L'Etat exerce ses droits en enseignant dans les écoles publiques de tous les degrés. Je ne parle jamais sans respect, dit M. Gain, des professeurs de l'Etat qui ont été mes maîtres dans la lutte d'aujourd'hui. Si plusieurs d'entre eux, égarés par la politique, ont pris parti contre nous, un grand nombre et des plus haut placés ont repoussé le projet ministériel comme une atteinte non seulement à la justice mais à leur dignité personnelle.

« A côté de l'enseignement de l'Etat, voici l'enseignement libre avec son personnel de professeurs distingués, ne demandant au gouvernement que la justice. Cet enseignement a grandi dans la confiance publique. A moins de récuser le jugement de la moitié de la France, on ne peut nier que ses progrès ne soient dus à

l'instruction qu'il donne, à l'éducation qu'il dirige.

« C'est le régime de la libre concurrence que nous considérons comme une nécessité et un droit. Des documents officiels nous ont parlé de l'abaissement des études, la cause n'est pas la concurrence mais l'uniformité du moule dans lequel on a voulu couler toutes les intelligences et l'abus des diplômes qui substituent la préoccupation des examens à celle des études approfondies. Qu'on ne dise pas que l'Etat est désarmé vis-à-vis de l'enseignement libre, car cet enseignement ne peut vivre que sous sa surveillance. L'Etat règle les programmes, ses professeurs seuls font passer les examens et les concours, depuis le plus modeste certificat primaire jusqu'aux diplômes les plus élevés. Ce qu'on veut, c'est détruire l'enseignement libre, cette destruction est poursuivie non seulement par quelques sectaires dont les projets ont échoué sous la raillerie que provoquait leur nom, mais par les hommes qui nous gouvernent et dont quelques-uns ne se souviennent plus des bienfaits que leur ont prodigués les maîtres qu'ils veulent proscrire aujourd'hui. (Bravos.) On obéit à un mot d'ordre venu d'une secte toute puissante pour tenter de prolonger de quelques mois des existences ministérielles. On sacrifie à un jeu misérable de la politique l'avenir de nos enfants (Applaudissements.)

« Il fallait une revanche de l'affaire, une revanche de l'homme

que la justice de ses pairs a deux fois flétri!

Au fond du projet que nous combattons, il y a l'intolérance d'une secte et la honte d'une trahison! (Acciamations répétées.) Il n'a pas paru opportun de proposer franchement le rétablissement du monopole universitaire, on a masqué l'attentat sous l'apparence d'un règlement pour le recrutement des fonctionnaires. Les candidats devront avoir passé trois ans dans les établissements de l'Etat, les candidates aussi, car, ajoute en souriant l'orateur, on a, Mesdames, pensé à vous. Je ne sais quelles fonctions nos gouvernants vous réservent, car jusqu'ici, ils ont toujours gardé pour eux les meilleures. Pour être demoiselle de téléphone, il ne faudra plus seulement passer l'examen, il faudra l'avoir préparé dans les bons endroits. (Rires et bravos.)

« Il y a deux classes de fonctionnaires, les uns ne tiennent leurs fonctions que de l'Etat qui les nomme et les destitue à son